



Peyrolles-info

144

Conseil municipal du 1^{er} décembre 2017

Étaient présents : François Abbou, Pierre Deleuze, Jean Paulin, Thierry Ponsin.

Absents excusés : Bernard Bordarier , Nicolas Geoffray, Pierre Hénon.

Pouvoir de Bernard Bordarier à Pierre Deleuze , de Nicolas Geoffray à Thierry Ponsin, de Pierre Hénon à François Abbou.

Secrétaire de séance : Thierry Ponsin.

La séance est ouverte à 18h00

Le compte-rendu de la séance du 3 novembre 2017 est adopté à l'unanimité.

1. DEMANDE DE SUBVENTION – CHAUFFERIE ÉNERGIE BOIS

En plus des demandes de subventions au FEDER (Fonds européen de développement régional) et à la région déjà votées lors du précédent conseil, nous pouvons demander une subvention à la communauté de communes. Le plan de financement serait modifié comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT en € HT	
Subvention REGION Occitanie	17 130 € (1)
Subvention FEDER (Europe)	27 408 € (2)
Subvention Communauté de communes CAC TS	10 575 € (3)
Autofinancement Peyrolles	15 388 €
Total	70 501 €

(1) 25 % du montant de référence éligible de 68 520 €

(2) 40 % du montant de référence éligible de 68 520 €

(3) 15 % du montant réel des travaux

Accord unanime du conseil

2. PROCÉDURE DE NEUTRALISATION D'AMORTISSEMENT

A la suite du chantier « Ressources en eau » de 2002-2006 le conseil a décidé par délibération du 10/02/2007 de céder le matériel acheté pour le chantier au SMAGE des Gardons (Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion équilibrée des Gardons). Il fallait cependant continuer à amortir le matériel (délibération du 24/11/2007) mais cet amortissement n'a été réalisé qu'une année en 2008 au lieu de 5. Le maire rappelle que la commune depuis 2008 a eu plusieurs secrétaires, ce qui peut expliquer cet oubli. Il s'agit de régulariser cet oubli par des opérations comptables.

Accord unanime du conseil

3. DEMANDE DE SUBVENTION – CRÉATION D'UN ESPACE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU PUBLIC

L'Etat a instauré une réforme de grande ampleur modifiant les modalités de délivrance des titres au bénéfice des démarches dématérialisées. Depuis plusieurs mois, les usagers doivent effectuer en ligne leur demande de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire et des certificats d'immatriculation.

Afin de réduire la fracture numérique et répondre à une population éloignée des usages d'internet, le maire propose de créer un espace numérique dans la mairie qui permettra de fournir les moyens logistiques et d'assistance pour accompagner et rassurer les demandeurs. Cette création est aidée par une subvention de l'Etat de 80 % au titre de la DETR 2018 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Il propose l'achat d'un ordinateur d'un montant HT de 969.17 € (devis de MIIB Informatique – Anduze).

Accord unanime du conseil

4. SENTIERS DE RANDONNÉES

Un réseau d'itinéraires multi-activités est prévu dans le cadre du Pole nature 4 saisons de la communauté de communes. Le 1er adjoint s'est rendu à la réunion de présentation de ces nouveaux itinéraires, il expose le travail du bureau d'étude chargé de cette mission. Il conviendra en fin d'étude de la valider et de délibérer sur ces nouveaux chemins. Le conseil municipal après avoir examiné les cartes, votera quand l'étude sera terminée ainsi que les conventions de passage.

Questions diverses :

- *La rampe d'accès de la Mairie a été réalisée. Il ne reste plus qu'à réaliser des buses pour les eaux de ruissellement. Le devis est en attente.*
- *Le maire s'est rendu à une réunion au Département qui prend en charge l'opération complète de l'installation du pylône de téléphonie mobile subventionné par l'État au titre de la résorption des zones blanches. Il restera à charge de la commune 10 % du coût de raccordement électrique. Le bureau d'études qui sera le maître d'œuvre de ce projet ne sera retenu que courant du 1er trimestre 2018*

La séance est levée à 19h